

UN COURS DE PHILO en phase de rodage

▶ Le choix de nombreux enseignants à titre définitif doit encore être finalisé. Des élèves attendraient encore leur premier cours

▶ Alors que le nouveau cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) a fait son apparition, en septembre dernier, en secondaire, soit il y a deux mois et demi, la Fapeo, qui est l'organisation représentative des parents d'élèves dans l'officiel, aimerait bien obtenir un premier bilan de cette introduction. L'association reçoit de ses membres aussi bien des échos très positifs que d'autres faisant état de professeurs ne jouant pas le jeu et faisant de l'occupationnel. Il est également possible que certains enfants n'aient pas encore eu leur premier cours, indique l'organisme.

"S'il y a un problème à la base, c'est qu'il s'agit d'un cours très

ambitieux et qu'il faut que les enseignants jouent le jeu", explique Véronique de Thier, de la Fapeo, très demandeuse par ailleurs de ces cours d'EPC. Des cours qui visent à favoriser le vivre-ensemble et permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen. Selon la Fapeo, il est possible que certains enfants n'aient pas encore reçu leur premier cours.

"Le premier bilan chiffré du cours pourrait être disponible avant Noël ou en janvier. On n'a pas eu de retours sur des enfants n'ayant encore reçu de cours. Tout ce qu'on remarque, c'est que le numéro vert mis en place l'an dernier lors de l'introduction en primaire est beaucoup moins uti-

lisé cette année. Le fait que les écoles secondaires soient plus grandes offre en tout cas plus de facilités pour mettre en place les classes ou encore trouver les enseignants", indique, de son côté, le cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH).

RESTE QUE DE NOMBREUX acteurs de l'enseignement avaient de toute façon prévenu que l'impréparation autour de l'introduction du cours poserait des problèmes. "À Liège, la commission paritaire décidant qui seront les professeurs définitifs se réunira dans quelques jours. On a respecté le processus. Il faut rappeler que le décret a été publié le 1^{er} septembre pour une mise en œuvre le même jour", indique Willy Monseur, l'inspecteur général de la Ville de Liège.

J. Th.